



Université
de Lille



Programme D3S « Drogues, sciences sociales et sociétés »
de l'EHESS/INSERM avec le soutien de l'IReSP
avec

Lille, Economie et Management (LEM), Université de Lille

Série d'ateliers de réflexion « Trafics » 2023-2024 à Lille, Paris, Marseille

Atelier LILLE : "POROSITÉS"

24 novembre 2023

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Lille,

SYNTHESE

Eléments de contexte

Les connaissances portant sur les trafics de stupéfiants se sont grandement étoffées ces 20 à 30 dernières années, notamment du fait de l'expansion du phénomène et d'une guerre à la drogue dont il a fallu évaluer les conséquences. L'appréhension des trafics a également évolué, faisant à présent intervenir des domaines de savoirs permettant d'interroger des dynamiques complexes, mêlant criminalité organisée, phénomène de marginalisation et trajectoires sociales entremêlées tout au long de la chaîne du marché illégal. En dehors des approches dites répressives, il s'agit aussi de faire dialoguer les études de la prévention, de l'accès aux soins et alternatives à l'incarcération, ou encore de la réduction des risques liées aux usages et des dommages liés aux trafics.

Pour autant, la recherche reste encore loin de pouvoir appréhender tous les recoins du phénomène. La plupart des travaux existants sur le sujet, conduits indépendamment, élaborés sous des cadres conceptuels et épistémologiques propres à chacune des disciplines constituent aujourd'hui encore autant de pièces d'un puzzle qu'il serait intéressant de rassembler. Tel est le principal et ambitieux objectif de la série de séminaires proposée dans le cadre du [Programme D3S](#) (Drogues, sciences sociales et sociétés, EHESS/INSERM avec le soutien de l'IReSP), à l'initiative des coordinateurs et coordinatrices de l'axe « Trafics », de concert avec celles et ceux des axes thématiques « Drogues, développement, et droits humains », et de l'axe « Inégalités sociales de santé et approches intersectorielles ». Cette série est déclinée sur 3 journées de séminaire à Lille, Paris et Marseille.

La première séance organisée à Lille, le 24 novembre 2023, en coopération avec [Lille, Economie et Management \(LEM\)](#), de l'Université de Lille revient sur la construction des savoirs en sciences sociales autour des phénomènes de trafics illicites en France, interrogeant plus avant les problématiques des frontières et des porosités entre économies légales et illégales, les agencements entre États de droits et mondes criminels, les illégalismes de droits et les illégalismes de biens. La séance a rassemblé plus

d'une vingtaine de chercheurs et de jeunes chercheurs et chercheuses spécialisés en présentiel, et autour d'une dizaine de personnes connectée à distance.

Synthèse des échanges

Mot de bienvenue et introduction à la série de séminaire **Trafics: au delà des marchés**

Marie Jauffret-Roustide (sociologue, CEMS/INSERM) directrice scientifique du Programme D3S, CEMS (INSERM U1276/CNRS UMR 8044/EHESS) et **Christian Ben Lakhdar** (professeur en économie au LEM, UMR 9221 CNRS, Université de Lille), co-coordonateur de l'axe thématique Trafics du programme D3S ont ouvert la séance rappelant les objectifs des rencontres et saluant le niveau de participation autour d'une thématique qui demeure à bien des égards « le parent pauvre de la recherche académique ». Bien que la production scientifique se soit renforcée sur les questions de trafics de drogues ces dernières années, surtout à l'international mais aussi en France, elle ne permet encore que de soulever un mince voile sur des phénomènes de trafics toujours en évolution. Aussi, ce séminaire s'est-il ouvert avec l'ambition de constituer un point de départ à un agenda de recherche plus large, afin d'étoffer davantage les savoirs et de mieux observer et comprendre ses évolutions.

Panel 1 : L'émergence de la question des trafics, une lecture socio-historique

Le premier panel a réuni autour de la modératrice Claire Duport (Transvercité, Coordinatrice TREND-Marseille pour l'OFDT), co-coordinatrice de l'axe Trafic, Michel Péraldi, directeur de recherche émérite IRIS/EHESS ; Nacer Lalam, directeur de la recherche et de la prospective à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) et Alexandre Marchant, ENS-Cachan qui ont proposé un premier état des lieux de la de l'émergence de la question des trafics dans le débat public français et ce faisant, de la construction des savoirs en sciences sociales en France sur la thématique.

Objet d'étude principalement américain, la question des trafics émerge en sciences sociales avec l'Ecole de Chicago qui, le rappelle la modératrice, a fondé une tradition de savoirs et une méthodologie d'enquête en la matière dont l'anthropologie urbaine en France s'est faite l'héritière. Toutefois, en France, la recherche est tardive, au gré des premiers faits divers rapportés dans la presse marseillaise au début des années 1990, et se développe de manière plus cloisonnée. Ce panel entend alors retracer cette émergence et mettre en garde sur les écueils éventuels d'un champ, toujours en construction.

Aussi, Michel Péraldi s'est d'abord attaché à analyser ces **cloisonnements disciplinaires et conceptuels existant dans la recherche en sciences sociales sur les trafics de drogue**. Défendant le besoin d'une socio économie des trafics, Michel Péraldi retrace les différentes conceptualisations des trafics sous des terminologies souvent homogénéisantes. Rappelant les origines et la richesse méconnue de la littérature italienne en la matière qui a constitué les bases des savoirs en Europe sur les trafics et les économies officieuses, il alerte surtout sur l'importance du langage et des terminologiques originaires qui ont eu tendance à amalgamer sous une même acception, les organisations informelles et criminelles sous le terme de mafia.

Simplifiant la complexité des structures criminelles, cette terminologie tend à réduire les réalités sociales du trafic à une « famille », un « parrain », un « lieu ». On en retrouve de forts échos aujourd'hui dans l'idée assez répandue dans le débat public de « mafia de banlieue ». Celle-ci tend définir une réalité sociale par son seul territoire, gommant tous les aspects du trafic qui n'y ont pas nécessairement lieu.

De même, toute une littérature tend à expliquer le phénomène comme l'émergence d'une « culture » mafieuse ou illicite. La tradition américaine replace les économies criminelles dans une « mentalité »,

une « sub-culture » locale fondée sur des codes d'honneurs et éthiques. La tradition italienne de Lombroso reprend cette idée d'ancrage de manière plus caricaturale. En somme le trafic et ses acteurs ont longtemps fait **l'objet d'une idéalisation ou d'une héroïsation voire une folklorisation**, insiste Michel Péraldi : la littérature, la recherche et plus encore à présent le cinéma et les médias nourrissent une certaine mythification de héros individuels. Toutefois, il est aussi important de noter que cette mythification est aussi souvent le fait de comportements singuliers des acteurs du trafic eux-mêmes, créant tout un vocabulaire de rôles et titres, une « nébuleuse de sens, en somme, dans lesquelles on se prend les pieds », met en garde l'intervenant.

Aussi, Michel Péraldi souligne le tournant pris par la recherche des années 1970 et la rupture qu'elle amorce vers une lecture qui ne **considère plus les groupes criminels comme des groupes à part ou d'exception, mais les observe et les apprécie à partir de catégories qui nous permette de penser des phénomènes sociaux et économiques** comme ceux liés à l'économie et l'entrepreneuriat. Il propose ainsi d'appréhender le trafic comme une entreprise, une économie illégale et en dépeint quelques caractéristiques clés. « L'entreprise mafieuse » sicilienne par exemple, composée de personnels diplômés et urbains, a su développer des capitaux à partir des subventions publiques pour le développement de la région qui manquait d'entreprises légales pour les absorber, ce qui leur a permis de concurrencer la French Connection du marché américain de l'héroïne. Cet exemple suggère qu'on ne rentre pas dans entreprise criminelle par le bas, mais bien par une accumulation primitive de capital (soit par les jeux, la diversion des investissements publics, la mobilisation de capitaux propres).

Michel Péraldi encourage donc à **reprendre le phénomène des trafics à partir de sa diversité, de ses ancrages sociaux et historiques** : « s'il existe des capacités de mobilisations à échelles internationales, à partir des cités en France, c'est qu'il existe aussi des humus sociaux dans ces espaces – il faut chercher non pas les criminels mais les humus sociaux dans lesquels ces derniers se développent et mobilisent les capitaux nécessaires au développement de leur entreprise. »

Revenant quant à lui sur **la question des trafics dans la commande publique et genèse des premiers savoirs institutionnels dédiés aux trafics de drogues**, Nacer Lalam, directeur de la recherche et de la prospective, IHEMI, a présenté les différentes étapes ayant mené à la publication de l'ouvrage fondateur *Penser la drogue, penser les drogues* entre 1993 et 1995 sous la direction d'Ehrenberg. Né d'un travail de recherche **au départ exploratoire**, l'ouvrage dresse un premier panorama des trafics en France à partir de l'observation de plusieurs terrains clés alors représentatifs des différentes particularités nationales.

Répondant à un appel lancé en 1991 conjointement par la Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT) et le ministère de la Recherche, l'ouvrage se fonde sur des travaux d'ateliers disciplinaires réunis par l'association Descartes est d'abord publié en 3 volumes. A l'origine de ces préoccupations, plusieurs rapports parlementaires dont les Rapport Larcher et le rapport Dray avaient commencé à documenter des phénomènes de violences urbaines impliquant des populations jeunes, dites « issues des quartiers » dont l'épisode des Minguettes¹ dans le sud de la métropole lyonnaise avait été emblématique, rappelle N. Lalam. Contre les « rumeurs de la recherche » croyant à des « dérives mafieuses des quartiers », le conseil national des villes (CNV) se saisit de cette problématique et son secrétaire général Michel Marcus (magistrat) définit le cadre de l'étude et sollicite notamment Alain Ehrenberg et Michel Schiray pour dresser un état des lieux du savoir et des axes de recherche à développer à partir des sciences sociales pour une meilleure compréhension des drogues et de la toxicomanie du point de vue des produits et des pratiques d'échanges. Il s'agissait de revenir tant sur la formation conjointe de l'offre et de la demande que sur la construction d'un champ

¹ En 1983, de jeunes habitants des Minguettes entament une grève de la faim dénonçant les violences policières dont ils ont l'objet.

de recherche à part entière que de lancer des pistes pour une politique opérationnelle voulue « crédible » de « lutte contre les drogues ».

L'aventure rassembla une large équipe de 18 chercheurs de toutes générations, articulant 6 terrains d'observations : le Nord (Hem), l'Île-de-France (Argenteuil, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bagneux) et le Sud (Marseille) - Aubervilliers et Bagneux (ouverture premier centre de réduction des risques) ayant fait préalablement l'objet d'attention particulière. Nacer Lalam note l'ouverture de terrain assez exceptionnelle pour l'époque et sans doute encore aujourd'hui, notamment grâce à l'engagement institutionnel de nombreux préfets et magistrats qui ont accepté de partager les informations de plusieurs dossiers d'instructions). Cet engagement reste visible jusqu'au colloque de restitution à Anthony sous présidence du CNV.

Malgré certaines limites liées notamment à une temporalité de recherche très restreinte (4 mois seulement de terrain à l'automne 1993) et la réappropriation médiatique de quelques données anecdotiques, cette étude a posé les jalons de la recherche française en sciences sociales sur les drogues. Centrée sur la dimension locale du trafic avec la figure emblématique de l'usager revendeur, l'ouvrage a réussi à déconstruire tout un ensemble de représentations fausses véhiculées par les médias de l'époque (par exemple, le paiement des loyers par l'argent de la drogue). Il est plus loin le point de départ de l'émergence d'une communauté épistémique autour de l'objet « drogue ». Un des prolongements de ce travail, rappelle Nacer Lalam en conclusion, a alors été la création du premier groupe de recherche (GDR) « Psychotropes, politique, société » rassemblant près de 40 chercheurs répartis entre 8 centres de recherches et coordonné par Alain Ehrenberg dès 1994, que poursuit aujourd'hui le Programme D3S Drogues, Sciences sociales, et sociétés depuis 2016, dans le même esprit de collaboration et de valorisation des approches en sciences sociales sur les drogues.

C'est enfin sur une perspective historique que ce premier panel se referma. Alexandre Marchant, historien (ENS Cachan), dressa en effet un panorama de l'évolution de **la construction médiatique et policière des figures emblématiques du « milieu » et du « junky », et de leurs appropriations politiques**. A partir de plusieurs documents d'archives (coupures de presse, couvertures, documents de police etc.), la présentation a mis en exergue les effets miroirs des représentations politiques et médiatiques émergentes autour de la Loi de 1970 – une loi qui pour l'historien venait « répondre avec la plus grande fermeté à des réalités construites autour des figures de « marchands de morts » promettant à une jeunesse française – « épave », un « assassinat généralisé ».

Centrant son propos sur le développement d'un « milieu » des drogues, A. Marchant insista sur l'effet écran de la French Connection qui suivant les légendes urbaines et médiatisées, consistait en une famille dominante, travaillant ses connexions marseillo-corses pour imposer une main de fer sur le trafic mondial d'héroïne. Les extraits et unes présentés donnait clairement à voir un processus d'homogénéisation du phénomène autour de « chefs » liés à un « grand empire de l'ombre ».

L'éclosion de plusieurs affaires à la fin des années 1970, note toutefois l'historien, a pu révéler une réalité plus complexe et transnationale que la presse française et les pouvoirs publics laissaient transparaître. Si l'image de la mafia unique et uniformisée avait été défaits par des réalités de trafics de plus en plus visibles, disparates et imbriquées au niveau transnational, l'engouement pour une certaine mythologie mafieuse ne se tarit toutefois pas. Aux « chefs » uniques succéda les successions familiales (de Marseille à Naples par exemple) et des effets ballons de résurgences de filières internationales, plus qu'une complexification et une mise en nuances des images véhiculées, précise Alexandre Marchant. Le mythe persiste y compris dans les milieux policiers : plusieurs documents soulignent « une paradoxale nostalgie » de la police française qui en vient à regretter « le travail de fourmis et artisanal des revendeurs locaux », un certain « âge d'or de la mafia corse » devant l'apparent titan « pyramidal du milieu de l'héroïne ».

La discussion qui succéda permit enfin de remettre l'accent sur la nécessité d'historiciser les phénomènes liés aux trafics de drogues, mais également les recherches et les différents outils tentant de les documenter. Pratiques, acteurs et structures d'organisation en perpétuelle recomposition, les phénomènes liés aux trafics en France, mériteraient donc de poursuivre un travail pluridisciplinaire, minutieux, nuancé et circonstancié.

Panel 2 : Porosités et intersections licites/illicites

Le second panel de la journée rassembla autour de la modératrice Déborah Alimi (coordinatrice scientifique D3S), Thomas Sorreda, chercheur en science de gestion (EM Normandie – Laboratoire Métis), Laurent Faret, géographe (Cesma, Paris-Cité), et Vincent Benso, sociologue (Techno+/Asud) qui ont présenté les résultats (préliminaires) de leurs recherches originales tentant de mettre en exergue les intersections licites/illicites. Rappelant le caractère souvent sinueux et dynamiques des structures et trajectoires criminelles, la modératrice rappela le positionnement d'un entre-deux quasi permanent des phénomènes de trafics conjuguant et superposant des espaces sociaux, nationaux, économiques et politiques diversifiés, et évoluant souvent de façon pérenne grâce à l'exploitation des structures de l'économie légale. La place prépondérante du transport maritime et de l'usage des conteneurs dans le trafic de cocaïne européen (note rapport EMCDDA) en est un exemple probant. Aussi les différentes interventions ont-elles tenté de lever le voile sur certaines porosités et délicates frontières entre mondes légaux, illégaux, licites et illicites.

Ouvrant la discussion, Thomas Sorreda s'intéresse aux **porosités mimétiques pouvant exister entre entreprise légale et illicite**, et questionne jusqu'à quel point le deal peut être lu comme un miroir de l'entreprise rêvée. A partir de 2 terrains d'enquêtes à Paris et Marseille, toujours en cours, Thomas Sorreda observe comment les acteurs du trafic, pourtant relégués aux marges des sociétés qu'ils investissent vont développer des pratiques et des compétences professionnelles qui vont revêtir une dimension identitaire, voire une certaine éthique. L'intervenant partagea les premiers résultats d'observations de son terrain parisien, au sein de 2 organisations distinctes rassemblant des trafiquants de tous niveaux d'implication.

Conjuguant des méthodes d'observations ethnographique, sociologique et d'audit, le chercheur a pu observer les pratiques de trafiquants occupant des échelons élevés dans l'organisation des trafics en France, capable d'investir des sommes importantes sur des marchés tests, et disposant par ailleurs de plusieurs biens commerciaux. Disposant d'un capital humain et financier conséquents, les acteurs observés ont démontré d'une capacité certaine à construire, à « bricoler » une certaine éthique professionnelle, se déclinant sur plusieurs registres et outils. Du code de l'honneur graduel mais non moins radical (allant souvent jusqu'à une extrême sentence et instaurant un système de rachat) à la revendication d'un système de protection interne, les acteurs observés ont su développer à partir de leur « territoire » d'influence, une forme de famille et de liens parfois en oppositions aux liens familiaux préexistants leurs activités. Ces différentes pratiques, soulignent Thomas Sorreda, sont également à contextualiser par rapport à la situation de chaque individu impliqué. Refusant de croire à une identité criminelle « naturelle » ou « innée », les travaux de T. Sorreda documentent ainsi pas à pas la fabrique d'un « sens », bricolé à partir d'emprunts à différents héritages et systèmes de représentations, de croyances et de valeurs, mais constitutif aussi d'une certaine fabrique identitaire et éthique professionnelle.

Assez éloigné des champs d'études des drogues, Laurent Faret, propose quant à lui de tisser des liens entre les différents espaces transnationaux de mobilités et de **croiser les « régions morales » de différents illégalismes, ici les migrations illégales et les trafics de stupéfiants**. Prenant pour point de départ la construction des espaces migratoires entre les Etats Unis et le Mexique des années 1960,

Laurent Faret s'est intéressé à la construction de la notion d'illégalité dans un espace à la fois extrêmement normé et délimité, mais aussi poreux et vecteur de mobilités que sont les frontières nationales. Si jusqu'aux années 1960, les frontières mexico-américaines s'affichaient comme un lieu de circulation quasi banales permettant de répondre à des besoins économiques, la progressive criminalisation du franchissement de la frontière à la fin des années 1980, s'est répercutée sur les populations et individu actionnant cette pratique, les fixant dans un carcan catégorique dans lequel les systèmes de contrôle aux frontières mis en place n'ont eu de cesse de renforcer. Paradoxalement, des populations que l'on souhaitait au départ, mobiles et en mouvement, se sont dès lors figées aux frontières, tout en modifiant à mesure les routes migratoires et les ressources pour les emprunter.

Dressant un parallèle avec les réalités des drogues, L. Faret remarque à quel point la construction de discours sur des situations d'illégalité et de criminalité répond à des conjonctures de crises : crises économiques, crises migratoires, crises de consommations endémiques de substances illicites. Dans ces circonstances, l'intervenant interroge la capacité d'adaptation et d'association des groupes criminels dans des contextes de contrôle fort. Plusieurs tactiques ont été dégagées, notamment celles des cartels mexicains et de la production d'un contrôle territorial à partir de la mise en place d'un système de protection socio-économique et politique non homogène, celles des exigences financières des *coyotes* pour assurer un franchissement défini comme à haut risque, enfin les pratiques de négociation avec les acteurs publics afin d'assurer un minimum d'espace pour le développement d'activités aux marges de la légalité. Dans ces imbrications de contrôles et de transactions, la notion d'espaces s'y complexifie, tissant à mesure autant de zone grise qu'il convient d'explorer plus avant par la recherche.

Pour clôturer ce panel, Vincent Benso est revenu sur les logiques de **constructions des différentes figures de dealers** depuis la fin des années 1920, mettant en miroir les mécanismes de constructions sociales aux perspectives d'analyses proposées par les sciences sociales. Rappelant les mécanismes de routinisation de la caricature de « l'enfer de drogue » et d'une rhétorique du fléau servant et auto-alimentant une logique idéologique, médiatique et politique répressive ou dite de *mano dura*, Vincent Benso revient sur les grandes unes de la presse nationale, notamment autour de grand « faits divers » des années 1970-80, dont les mécanismes et pathos sont encore repris dans la couverture médiatique contemporaine. Il souligne encore les contre-discours ayant pu émerger en réponse, inversant le stigmatisme des « dealers » en « self-made man ».

Contre le sens commun, l'essor des études sur le trafic en sciences sociales bien que timides, ont pu, à partir des années 2000, casser les stéréotypes et les clichés, à l'instar du célèbre ouvrage largement distribué de *Freakonomics* qui remettent au cœur de l'entreprise d'engagement dans l'économie illicite l'insécurité financière et personnelles des individus, les difficultés d'investissement, l'importance des mythes d'argent facile. Plus récemment, les productions audiovisuels grand public s'inspirent de plus en plus des méthodes sociologiques tels *The Wire* pour déconstruire les légendes passées. Le discours médiatique se nuance, s'assouplit parfois, documente Vincent Benso, à mesure que les profils d'acteurs du trafic se diversifient, notamment dans avec l'émergence des trafics via le Darknet qui demandent des compétences nouvelles et pointues.

La séance s'est refermée sur des échanges nourris autour des questions de négociation des contrôles, du rôle pluriel des organisations criminelles au sein de la cité et d'un territoire donné, les spécificités territoriales des trafics et des abus et biais de catégorisations au regard d'un phénomène en perpétuelle nuances et évolutions.